



Article scientifique

Article

2020

Published version

Public access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

---

## Les ennemis de la Nation arabe : les Berbères en Libye entre histoire et représentations

---

Fois, Marisa

### How to cite

FOIS, Marisa. Les ennemis de la Nation arabe : les Berbères en Libye entre histoire et représentations.  
In: Studi Africanistici – Quaderni di studi berberi e libico berberi, 2020, vol. 7, p. 199–214.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:146898>

© This document is protected by copyright. Please refer to copyright holder(s) for terms of use.

Last deposit update in Archive ouverte UNIGE on 16.03.2023 00:46

UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI NAPOLI "L'ORIENTALE"  
DIPARTIMENTO ASIA, AFRICA E MEDITERRANEO

Studi Africanistici

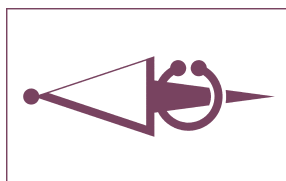
Quaderni di Studi Berberi e Libico-berberi

7

# Libya between History and Revolution: Resilience, New Opportunities and Challenges for the Berbers

*Edited by*

ANNA MARIA DI TOLLA - VALENTINA SCHIATTARELLA



UniorPress

Studi Africanistici  
Quaderni di Studi Berberi e Libico-berberi

7

**Direttrice**

Anna Maria Di Tolla

**Comitato direttivo**

Dahbia Abrous (Inalco - Parigi), Flavia Aiello (Università di Napoli "L'Orientale"), Fabio Amato (Università di Napoli "L'Orientale"), Gian Claudio Batic (Università di Napoli "L'Orientale"), Mansour Ghaki (Università di Napoli "L'Orientale" - INAA - Tunisi), Fouad Saa (Université de Fès - Marocco), Miloud Taïfi (Université de Fès - Marocco), Tassadit Yacine (EHESS - Parigi).

**Comitato scientifico-editoriale**

Flavia Aiello, Karima Arkaoui, Gian Claudio Batic, Anna Maria Di Tolla, Ahmed Habouss, Sarah Pinto, Valentina Schiattarella.

The articles in this book have been peer-reviewed

In quarta di copertina:

Iscrizione libico-berbera. Napoli, Biblioteca Nazionale "Vittorio Emanuele III"

## Table of contents

### Introduction

Anna Maria DI TOLLA

*Libya between Revitalisation, New Opportunities and Challenges for the Berbers* 9

### The Conflict in Libya. Notes and Witnesses

Francesco P. TRUPIANO

*Libya between History and Revolution. The Fall of Colonel Khadafy and the Western Military Intervention in Libya* 21

Fathi BEN KHALIFA

*The Political Situation of the Imazighen in Libya Before and After 2011* 29

### Libya and the Construction of a Political Identity

Chiara PAGANO

*Shall we Speak of an Arab-Berber Libya? Towards an Interconnected History of Tripolitania's Social Groups (1911-1918)* 37

Federico CRESTI

*Sulayman al-Baruni in Italy (1919-1920): From the Dream of the Berber Principality to the Italo-Tripolitanian Brotherhood* 67

Antonio M. MORONE

*Libyan Intermediaries on the Eve of Country Independence: The Case of the Bin Sha 'ban Family* 99

Anna BALDINETTI

*The Idea of a United Libya: Sulayman al-Baruni, Pan-Arabism and National Identity* 115

### Libya and the Italian Colonisation

Maria Grazia NEGRO

*La colonisation italienne : une narration impossible* 133

Laura TROVELLESI CESANA

*Journalisme, journaux et journalistes dans la construction du premier discours public sur la Libye* 141

Silvana PALMA

*The Role of Libya in the Construction of Italy's Collective Self-Portrait* 159

## **History, Representations and Transition in Libya**

Mansour GHAKI

*L'évolution de la carte de l'Afrique du nord-ouest antique. Le poids de l'histoire et de la géographie* 185

Marisa FOIS

*Les ennemis de la Nation arabe. Les Berbères en Libye entre histoire et représentations* 199

Ali BENZAÂD

*Libye, les rentes d'une transition inaboutie* 215

## **Socio-Political and Linguistic Aspects of Libyan Berber**

Luca D'ANNA

*nəḥne kull-na yad wāḥda: The Mobilization of Amazigh Libyans in Revolutionary Rap* 235

Lameen SOUAG

*Linguistic Unity and Diversity in Libyan Berber (Amazigh)* 255

Anna Maria DI TOLLA - Valentina SCHIATTARELLA

*A Literary and Linguistic Analysis of Nafusi Berber Based on Past Works* 273

## **List of Contributors**

293

MARISA FOIS

## « Les ennemis de la Nation arabe ». Les Berbères en Libye entre histoire et représentations\*

### Introduction

À la fin de l'été 1958, un télégramme de Tripoli, adressé au ministère des Affaires étrangères de Londres, annonce la nouvelle des troubles survenus à Zouara, à la frontière tuniso-libyenne. Le bilan officiel est de deux morts, un blessé et six arrestations, bien que d'autres sources indiquent six victimes. Le document se concentre également sur l'intervention de l'infanterie libyenne visant à soutenir la police et sur le fait que le wali a dissous le conseil municipal de Zouara.<sup>1</sup>

Cet évènement a représenté l'une des nombreuses frictions ayant eu lieu au cours de ces années, alors que la Libye, indépendante depuis 1951, vivait une phase d'ajustement et une situation interne complexe, également affectée par le contexte international. La monarchie héréditaire du roi Idriss I<sup>er</sup>, au moment de l'indépendance était en effet l'un des pays les plus pauvres du bassin méditerranéen, avec une population d'un peu plus d'un million d'habitants répartie sur un vaste territoire et dont 42% étaient nomades ou semi-nomades.<sup>2</sup> Parallèlement, la Libye demeurait un acteur important de la scène méditerranéenne, toujours objet de l'intérêt international, et ce en particulier depuis la découverte des champs pétrolifères. Les liens avec l'Occident se matérialisaient principalement par l'existence des bases militaires de Wheelus concédées aux États-Unis, d'El Aneur et El Benina détenues par la Grande-Bretagne, ainsi que par les concessions pétrolières accordées surtout à ces deux puissances et à la France. L'exploitation

---

\* La recherche a été conduite dans le cadre d'un projet financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (165585 ; 2016-2019).

<sup>1</sup> The National Archives, Kew, London (TNA). Foreign Office (FO) 371/131792, African Department, Libya. Disturbances at Zuara, originating from Arab/Berber rivalry. Confidential from Tripoli to Foreign Office No. 314, 09.09.1958.

<sup>2</sup> J. Lindeberg, *A General Economic Appraisal of Libya prepared by Mr. John Lindberg, Expert appointed by the Technical Assistance Administration of the United Nations*, UN, New York, 1952, 5-6.

des gisements de pétrole, dont l'extension s'est développée à partir de 1955, faisait de la Libye le cinquième producteur du monde après les États-Unis, le Venezuela, l'Iran et l'Arabie saoudite.<sup>3</sup>

À l'époque du télégramme, des traités d'alliances militaire et financière avaient été signés avec la Grande-Bretagne (1953) et les États-Unis (1954). De plus, des négociations avec l'Union soviétique (1955) avaient été menées et le traité avec l'Italie (1956) était entré en vigueur. Ainsi, la Libye se trouvait à la croisée des chemins, avec d'un côté les anglo-américains, les soviétiques et les italiens et, de l'autre, le monde arabe. En effet, avec la crise de Suez de 1956, le pays avait ouvertement exprimé sa position pro-arabe et son soutien à l'Égypte de Nasser, ainsi qu'à la Tunisie et au Maghreb arabe en général, perçus alors comme de nouveaux alliés.<sup>4</sup>

Nous noterons que le télégramme de 1958 relevait le lien entre le conflit armé et la longue rivalité arabe-berbère, « de caractère purement paroissial »<sup>5</sup>, et exprimait des craintes sur l'exploitation de la situation par les contestateurs de la monarchie. Finalement, la situation est rapidement rentrée dans l'ordre,<sup>6</sup> comme si, bien au-delà d'une simple rivalité, la relation entre Arabes et Berbères n'existait pas, presque passée sous silence. Sous le règne d'Idriss, le nationalisme panarabe a reconnu les Berbères comme la nouvelle Libye arabe et sunnite indépendante. Par la suite, le silence vis-à-vis de la question amazighe a réellement marqué les quarante-deux années du régime de Kadhafi, rendant la situation libyenne similaire à ce qui s'est passé dans le reste de l'Afrique du Nord.<sup>7</sup> En réalité, la revendication de l'arabité, apparue aussi avec la naissance de la Ligue arabe en 1945, a été légitimée par les indépendances nord-africaines et l'adhésion de chaque pays à la Ligue, ainsi que par des Constitutions qui ont reconnu, dans leurs premiers articles, l'Islam comme religion d'État et la langue arabe comme langue officielle. Au moment de l'indépendance, le choix d'une langue officielle a constitué l'un des premiers « actes symboliques fondateurs de la souveraineté »<sup>8</sup> à travers le processus d'arabisation, qui a pris des formes différentes selon les pays. En Tunisie par exemple, le but de Bourguiba consistait à « tunisifier » la société et il a, en

---

<sup>3</sup> Documents Diplomatiques Suisses (DDS), dodis.ch/33795, Changement de régime en Libye : instauration de la « République arabe libyenne », 12.09.1969, 4-5.

<sup>4</sup> TNA, FO 371/126023, Confidential. Graham to Llyod, Annual review for Libya, Tripoli, 22.01.1957.

<sup>5</sup> TNA, FO 371/131792, African Department, Libya. Disturbances at Zuara, *cit.*

<sup>6</sup> TNA, FO 371/131792, Confidential Outward Telegram from Commonwealth Relations Office, September 10, 1958 - TNA, FO 371/131792, Secret Telegram, British Embassy in Libya, Tripoli, 17.09.1958.

<sup>7</sup> Pour une vue d'ensemble de la question berbère en Afrique du Nord, M. Fois, *Il Nord Africa tra contestazione politica e culturale. Il caso berbero*, in L. El Houssi (éd.), *Minoranze in Nord Africa e in Medio Oriente tra tradizione e modernità, Ricerche Storiche*, 1, 2018, 55-72.

<sup>8</sup> B. Droz, *Histoire de la décolonisation au XX<sup>e</sup> siècle*, Seuil, Paris, 2006, 310.

même temps, conduit un processus de « déberbérisation ». <sup>9</sup> En Algérie, une révolution culturelle a été menée en vue de l'arabisation, considérée comme la première étape visant à surmonter l'expérience coloniale. <sup>10</sup> Ainsi, ce processus d'arabisation est devenu un « objectif révolutionnaire » <sup>11</sup> et a rendu la langue arabe obligatoire, en premier lieu dans la sphère administrative, puis dans les domaines juridique, scolaire et économique. Au Maroc, les premières années du règne de Mohamed V ont été marquées par divers épisodes de dissidence berbère, démontrant le mécontentement général à l'égard d'un projet d'État essentiellement arabe. En effet, bien que le processus linguistique ne se présentât pas comme linéaire, il ne laissait pas suffisamment de place à la langue berbère. <sup>12</sup>

Dans le cas libyen, l'arabisation et l'unité de l'État après l'indépendance se sont avérées plus difficiles en raison de l'unification des trois territoires historiquement divisés, Fezzan, Cyrénaïque et Tripolitaine, à laquelle l'Italie avait procédé pendant la période coloniale. Le gouvernement italien, après quelques études et recherches visant à approfondir sa connaissance des Berbères, avait cherché à définir une politique d'administration et de contrôle des régions berbérophones différente de celle du reste du territoire. <sup>13</sup> En effet, tout comme dans le cas des colonies françaises, les Berbères étaient considérés comme un instrument permettant d'administrer et de gérer les territoires occupés de manière plus efficace, notamment grâce à l'application d'une hiérarchie raciale. <sup>14</sup> Dans le contexte de la décolonisation et de l'indépendance de la Libye, ils ont été considérés – comme d'ailleurs toutes les minorités en général – comme un élément perturbateur qui mettait en péril la stabilité politique. Pour cette raison, pendant les années de Kadhafi, leur rôle a été délégitimé.

### « Les ennemis de la Nation arabe »

Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 septembre 1969, en l'absence du roi Idriss qui se trouvait dans un lieu de cure en Turquie, un groupe de jeunes officiers libyens s'est emparé du pouvoir [...]. Ce coup d'État semble avoir été exécuté sans effusion de sang. En annonçant par radio [leur] réussite, ses auteurs déclarèrent avoir formé un "Conseil

---

<sup>9</sup> G. Grandguillaume, L'arabisation au Maghreb, *Revue d'aménagement linguistique*, 107, 2004, 18.

<sup>10</sup> M. Fois, *La minoranza inesistente. I berberi e la costruzione dello Stato algerino*, Carocci, Roma, 2013, 109.

<sup>11</sup> *El Moudjahid*, 29 avril 1970.

<sup>12</sup> G. Grandguillaume, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, G.-P. Maisonneuve-Larose, Paris, 1983.

<sup>13</sup> F. Cresti, Due volte minoranza: i berberi ibaditi del *jabal Nafūsa* nella visione coloniale, in F. Cresti (éd.), *Minoranze, pluralismo, stato nell'Africa mediterranea e nel Sahel*, Aracne, Roma, 2015, 21-61.

<sup>14</sup> J. Despois, *La colonisation italienne en Libye : problèmes et méthodes*, Larose, Paris, 1935.

de la révolution”<sup>15</sup> porte-parole d’« [...] une Libye révolutionnaire, socialiste [...], pays qui luttera contre le colonialisme et le racisme et aidera les pays colonisés ».<sup>16</sup>

La République arabe libyenne, proclamée par les forces armées en septembre 1969 au nom de la volonté populaire, visait la mise en place d’un gouvernement démocratique et progressiste, ainsi que la garantie du socialisme et de l’unité arabe. Cette perspective permettait de dépasser les antagonismes régionaux en plaçant l’unité nationale au centre d’un projet politique plus ample. Le coup d’État a été comparé à une lutte de libération, établissant une relation directe avec les guerres de décolonisation.<sup>17</sup> Une nouvelle Constitution, dont le préambule proclamait que le peuple libyen faisait partie de la Nation arabe et qu’il s’était battu pour éliminer tous les obstacles potentiels, a remplacé celle de 1951. En outre, depuis l’avènement du nouveau régime, la situation a également changé pour les Juifs.<sup>18</sup> Comme communiqué au Comité international de la Croix-Rouge, « ceux-ci feraient l’objet d’intimidations de la part des militaires libyens. Ils devraient subir des perquisitions à leur domicile et d’autres humiliations. Certains furent arrêtés, puis relâchés. D’autres se trouvent encore en prison, soi-disant dans l’intérêt de leur propre sécurité ».<sup>19</sup>

À l’origine du nationalisme de Kadhafi, l’union du monde arabe faisait certainement partie de ses mots-clés. Inspiré par l’idéologie de Nasser, il reconnaissait la composante islamique comme une partie essentielle de l’arabisme.<sup>20</sup> En 1973, la Révolution populaire a vu son origine à Zouara, ville des émeutes de la fin des années cinquante. Elle présentait un programme en cinq points qui, outre le fait de supprimer les structures politiques existantes et d’améliorer l’orientation populaire de la révolution, incluait des mesures visant à

---

<sup>15</sup> DDS, dodis.ch/33795, Changement de régime en Libye : instauration de la « République arabe libyenne », *cit.*, 1.

<sup>16</sup> *Idem*, 3.

<sup>17</sup> F. Dumasy - F. Di Pasquale, Être historien dans la Libye de Kadhafi. Stratégies professionnelles et pratiques mémorielles autour du Libyan Studies Center, *Politique africaine*, 125/1, 2012, 129-130.

<sup>18</sup> Archives fédérales suisses (AFS), Berne, E2003A#1980/85#798\* Communautés juives en Libye. Ambassade, Tripoli, Télégramme n. 39, 23.09.1969.

<sup>19</sup> AFS E2003A#1980/85#798\* Communautés juives en Libye. Situation des Juifs en Libye, Lettre du Département politique fédéral au Comité international de la Croix-Rouge, Genève, 03.10.1969.

<sup>20</sup> Pour une analyse sur le point de vue de Kadhafi v. M. Cricco - F. Cresti, *Gheddafi. I volti del potere*, Carocci, Roma, 2011. Sur l’histoire de la Libye, v. F. Burgat - A. Laronde, *La Libye*, PUF, Paris, 1996 ; D. Vandewalle, *A History of Modern Libya*, Cambridge University Press, New York, 2006 ; A. Baldinetti, *The Origins of the Libyan Nation. Colonial Legacy, Exile and Emergence of a New Nation-State*, Routledge, London / New York, 2010 ; F. Cresti, *Non desiderare la terra d’altri. La colonizzazione italiana in Libia*, Carocci, Roma, 2011 ; F. Cresti - M. Cricco, *Storia della Libia contemporanea*, Carocci, Roma, 2015, 2 ed.

accélérer l'élimination des opposants au régime, l'armement des citoyens et la suspension des lois de l'État. La mobilisation est venue de la base.<sup>21</sup> Tout au début, il s'agissait de construire « la communauté imaginée », pour utiliser les mots de Benedict Anderson.<sup>22</sup> Comment ? À travers une sorte de classement des différentes composantes de la société, dont on trouve un exemple concret dans le Livre Vert. Ce dernier constitue le fondement de la réflexion qui aboutira à la création de la Grande *Jamāhīriyya* arabe libyenne populaire et socialiste, instaurée en 1977 par Kadhafi. En proposant une troisième voie alternative au bipolarisme, dans la section sur les fondements sociaux de la troisième théorie universelle, le Livre Vert analyse la notion de minorité et son rôle au sein de la société libyenne, en distinguant deux types de minorités.<sup>23</sup>

Qu'est-ce qu'une minorité ? Quels sont ses droits et ses devoirs ? Comment le problème des minorités peut-il se résoudre en partant des principes généraux de la Troisième Théorie Universelle ?

Il n'y a que deux types de minorités.

Celles qui appartiennent à une nation qui leur fournit un cadre social, et celles qui, n'appartenant pas à une nation, forment elles-mêmes leur propre cadre. Ces dernières accumulent les traditions historiques qui doivent permettre, à terme, par le jeu de l'appartenance et de la communauté de destin, de former des nations.

Il est clair que ces minorités ont des droits sociaux qui leur sont propres. Toute altération de ces droits par une majorité constitue une injustice. Les caractéristiques sociales sont inhérentes et ne peuvent être ni octroyées, ni confisquées. Quant à leurs problèmes politiques et économiques, ils ne peuvent être résolus qu'au sein d'une société populaire dans laquelle les masses détiennent le pouvoir, la richesse et les armes. Considérer les minorités comme étant politiquement et économiquement minoritaires, relève de la dictature et de l'injustice.<sup>24</sup>

Toutefois, paradoxalement, ce discours n'a pas eu d'application concrète. En effet, les droits sociaux n'étaient pas reconnus, et aucune tutelle n'était assurée. Les Imazighen étaient plutôt considérés comme « ennemis de la Nation arabe et instruments du colonialisme et [de] l'impérialisme ».<sup>25</sup> Dès le début, le régime de

---

<sup>21</sup> D. Vandewalle, *A History of Modern Libya*, Cambridge University Press, New York, 2006, 100-102.

<sup>22</sup> B. Anderson, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, La Découverte, Paris, 1996.

<sup>23</sup> Le Livre Vert a été publié en trois parties (entre 1976 et 1979) : la première s'intéresse à la politique, la deuxième à l'économie et la troisième à la société, son organisation et ses objectifs.

<sup>24</sup> M. El Khadafi, *Le Livre Vert. La solution du problème de la démocratie, « le pouvoir du peuple ». La solution du problème économique, « le socialisme ». Les fondements sociaux de la « troisième théorie universelle »*, Centre mondial d'études et de recherches sur le livre vert, Tripoli, 1999, 155.

<sup>25</sup> S. Chaker - M. Ferkal, *Berbères de Libye : un paramètre méconnu, une irruption politique inattendue*, *Politique Africaine*, 125, 2012, 107.

Kadhafi a mené une politique très dure à leur égard, et ceci sur plusieurs domaines. Le système éducatif, par exemple, a été conçu entièrement en arabe, sans aucune mention du passé berbère dans les manuels d'histoire nord-africaine. De même, l'usage de la langue berbère a été prohibé dans tous les lieux publics et les toponymes berbères ont été arabisés. Au sein de la famille, une loi (n° 24-1994), en vigueur jusqu'en 2007, interdisait le choix de noms berbères pour les nouveau-nés. Le peuple libyen a toujours été décrit comme un bloc monolithique, caractérisé par la langue arabe et la religion islamique, sans stratifications ni différences. L'ibadisme a d'ailleurs été réprimé. Les enquêtes statistiques ont également été interdites, fait qui, comme partout ailleurs en Afrique du Nord, rend difficile l'évaluation démographique de la population berbérophone.<sup>26</sup> Celle-ci est concentrée dans l'ouest du pays, en particulier à Zouara, au sud-ouest de Tripoli dans le Djebel Nefoussa, ainsi que dans les oasis de Ghadamès, Ghat, El-Foqaha, Sokna et Augila. Le refus de reconnaissance exprime un désir d'homogénéisation et de contrôle social et territorial.

Si « l'écriture de l'histoire a pu être un élément du système complexe de compromis et de négociation entre différents acteurs et entre des mémoires hétérogènes », <sup>27</sup> l'approfondissement de l'histoire libyenne du point de vue des Berbères et la reconstruction de leur contribution s'avèrent d'autant plus compliqués, notamment en raison du choix du régime de cacher d'une manière ou d'une autre leur existence. Pendant des décennies, les sources les plus importantes sur les berbérophones ont été d'ordre linguistique, en particulier du côté italien, conséquence directe des intérêts coloniaux et des liens historiques.<sup>28</sup> Après les

---

<sup>26</sup> Compte tenu de l'absence de recensements linguistiques, on l'estime à un peu plus de 10 % de la population globale, dont la grande majorité se situe dans le binôme Zouara-Nefoussa, v. S. Chaker - M. Ferkal, *op. cit.*, 108.

<sup>27</sup> F. Dumasy - F. Di Pasquale, *op. cit.*, 128.

<sup>28</sup> Pour plus de détails, voir les travaux des linguistes italiens, notamment F. Beguinot, *Gli studi berberi dal 1919 al maggio 1922*, *Rivista degli Studi Orientali*, 9, 1922, 382-408 ; G. Buselli, *Berber Texts from Jebel Nefûsi (Zemmâri Dialect)*, *Journal of the Royal African Society*, 23/92, 1924, 285-293 ; F. Zanon, *Contributo alla conoscenza linguistico-etnografica dell'oasi di Augila, Africa italiana*, 5, 1933, 259-270 ; F. Beguinot, *Il Berbero Nefûsi di Fassâto*, Istituto per l'Oriente, Roma, 1942 ; L. Serra, *Testi berberi in dialetto di Zuâra*, *Annali dell'Istituto Universitario Orientale di Napoli*, 14, 1964, 715-726 ; L. Serra, *I dialetti berberi orientali (Rassegna degli studi e prospettive di ricerca)*, *Atti del Sodalizio Glottologico Milanese*, 21, 1979, 23-34 ; L. Serra, "Il contributo italiano agli studi di berberistica", *L'Universo: rivista di divulgazione geografica*, 64/5, 1984, 634-642 ; L. Serra, *Studi di berberistica, Gli Studi africanistici in Italia dagli anni '60 ad oggi, Atti del convegno*, Roma, 25-27 giugno 1985, Istituto italo-africano, Roma, 1986, 207-226 ; V. Brugnatelli (éd.), *Fiabe del popolo tuareg e dei Berberi del Nordafrica*, Mondadori, Milano, 1994. Pour une reconstruction historique de la question berbère dans la politique italienne pendant les premières années de la présence italienne en Libye, v. F. Cresti, 2015, *op. cit.* En ce qui concerne les études francophones, voir, dans le domaine de la géographie, J. Despois, *Le Djebel Nefoussa (Tripolitaine). Étude géographique*, Larose, Paris, 1935 ; D. Bisson - J. Bisson - J. Fontaine, *La Libye. À la découverte d'un pays. Tome 1. Identité libyenne ; Tome 2. Itinéraires*, L'Harmattan, Paris, 1999.

soulèvements de 2011, la question berbère a trouvé un nouvel élan – en Libye mais aussi en Tunisie – concrétisé par un débat très vif et des nouvelles recherches.<sup>29</sup>

### **Révolutions et résistances. Influences internationales**

L'approche du gouvernement libyen à l'égard de la question berbère ou, en d'autres termes, celle de la majorité à l'égard de la minorité, relevait du déni. Les seuls espaces d'expression possibles étaient à l'étranger, et ce grâce aux contacts et aux influences internationales. Tout d'abord, le printemps berbère de 1980 en Algérie a donné de nouvelles impulsions. Il a représenté la première manifestation publique dans ce pays contre le gouvernement du parti unique du Front de libération nationale (FLN), seul détenteur du pouvoir depuis l'indépendance, et avait pour objectif la reconnaissance de la diversité linguistique et culturelle. Les manifestations en faveur de la langue à l'Université de Tizi Ouzou, en Kabylie, ont démontré que « la revendication berbère n'était pas le fait d'intellectuels isolés – « résidus du colonialisme » – mais bien une aspiration largement diffusée au sein de la population berbérophone ». <sup>30</sup> La résistance des militants des territoires du Djebel Nefoussa et de Zouara, de nature essentiellement culturelle, a probablement été influencée par les contacts avec des militants Kabyles, ainsi que par la participation des exilés au Front national pour le salut de la Libye (National Front for the Salvation of Libya, NFSL). Créé en 1981, il s'opposait au régime depuis l'étranger ; son objectif visait un gouvernement constitutionnel et démocratiquement élu.

De plus, le panberberisme ou panamazighité – sentiment d'appartenance à la composante berbère – a trouvé dans le Congrès Mondial Amazigh (CMA) l'une de

---

<sup>29</sup> Suite aux changements depuis 2011, de nouvelles études sont apparues. Voir, par exemple, B. Maddy-Weitzman, *The Berber Identity Movement and The Challenge to North African States*, University of Texas Press, Austin, 2011 ; A. M. Di Tolla, *I Berberi del Gebel Nefusa tra rivoluzione e identità culturale*, in A. M. Di Tolla - E. Francesca (éds.), *La rivoluzione ai tempi di internet: il futuro della democrazia nel Maghreb e nel mondo arabo*, Il Torcoliere, UNIOR, Napoli, 2012, 79-91 ; Y. Sawani - J. Pack, *Libyan constitutionality and sovereignty post-Qadhafi: the Islamist, regionalist, and Amazigh challenges*, *The Journal of North African Studies*, 18/4, 2013, 523-543 ; B. Maddy-Weitzman, *A turning point? The Arab Spring and the Amazigh movement*, *Ethnic and Racial Studies*, *Minority politics in the Middle East and North Africa: the prospects for transformative change*, 38/14, 2015, 2499-2515 ; A. M. Morone - C. Pagano, *Les Berbères du Jebel Nefoussa dans la Libye post-Kadhafi : une perspective historique*, *Libyan Affairs*, 1/2, 2016, 128-157 ; K. E. Hoffman, *Navigating the Border: Amazing Minorities from Libya in Tunisia during the 2011-2012 Uprising*, in M. Carboni - G. Sistu (éds.), *Mobility and Minorities in Africa*, Aracne, Roma, 2018, 149-171 ; A. Baldinetti, *Languages in Libya: Building Blocks of National Identity and Soft Power Tools*, *The Journal of North African Studies*, 23/3, 2018, 418-439.

<sup>30</sup> S. Chaker, *Berbères aujourd'hui*, L'Harmattan, Paris, 1989, 35.

ses expressions concrètes.<sup>31</sup> En s'inspirant de la Déclaration des Nations Unies de 1994 sur les droits des peuples autochtones, le CMA a réuni de nombreuses associations berbères. La conception du CMA, présentant les Berbères comme un peuple transnational, était aux antipodes du discours nationaliste soutenu par les différents pays après l'indépendance.

L'internationalisation du débat a également pu exister grâce aux associations de la diaspora et au réseau web, qui, compte tenu des restrictions imposées par le régime, représentait l'un des seuls moyens d'expression et contribuait à la diffusion d'une identité multiple. À cet égard, deux exemples peuvent être mentionnés, à savoir le site *Tawalt* (« mot » en tamazight), né en 2001 en tant que forum devenu ensuite une plate-forme pour la sauvegarde du patrimoine culturel, et le Congrès libyen amazigh (CLA), fondé à Londres en 2002. En 2005, ce sont précisément les Berbères vivant hors de la Libye qui ont dénoncé la violation systématique des droits linguistiques et culturels auprès du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, ce qui démontre à quel point les voies de contestation étaient externes.<sup>32</sup>

### **2011 : une rupture radicale avec le passé ?**

La désintégration de l'État en Libye, avec les changements survenus en 2011, a représenté paradoxalement l'accomplissement de l'idéologie de la *Jamāhīriyya*, qui donnait le pouvoir au peuple. Inspiré par des principes révolutionnaires, Kadhafi avait montré un profond scepticisme quant au concept d'État.<sup>33</sup> D'un autre point de vue, la reconnaissance, de la part de l'ONU, du Conseil national de transition en tant que le seul représentant légitime de la Libye, a proclamé la fin de la *Jamāhīriyya*.<sup>34</sup>

Les mobilisations populaires de 2011 et la fin des régimes autoritaires ont de leur côté ouvert la voie à la revendication amazighe, qui a alors trouvé un élan nouveau et une place différente, comme l'a affirmé le président du Congrès Mondial Amazigh pendant le Forum Permanent des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones :

---

<sup>31</sup> Fondé en 1995 à Saint Romain de Dolan en France, le CMA a organisé sa première conférence en 1997, dans les îles Canaries. Pour plus de détails, voir le site officiel du CMA, <https://www.congres-mondial-amazigh.org>.

<sup>32</sup> Pour plus de détails, A. Baldinetti, *Le istanze amazigh in Libia: la nascita di una società civile?*, in A. Baldinetti - A. Maneggia (éds.), *Processi politici nel Mediterraneo: dinamiche e prospettive*, Morlacchi Editore, Perugia, 2009, 231-250. Sur le rôle des sites web, M. Lafkioui, *Interactions digitales et construction identitaire sur les sites Web berbères*, *Études et Documents Berbères*, 29/30, 2011, 213-233.

<sup>33</sup> D. Melfa, *Forme e problematiche della statualità nel Maghreb. Note introduttive*, in D. Melfa (éd.) *Statualità e periferie nel Maghreb contemporaneo*, Aracne, Roma, 2018, 11.

<sup>34</sup> J. Jurado Anaya, « La Seconde Jamahiriyya » libyenne : l'échec d'une stratégie de survie, *L'Année du Maghreb*, VIII, 2012, 215.

[...] c'est naturellement et avec enthousiasme que les Amazighs participent très activement aux protestations populaires en cours, afin de mettre fin au règne des régimes despotiques et tyranniques et instaurer des États de droit et la démocratie.<sup>35</sup>

Les médias ont montré les drapeaux amazighs brandis de Zouara jusqu'à Tripoli, donnant un message très clair. Ainsi, le débat, qui n'était jusqu'alors possible qu'à l'étranger ou sur le web, a pu trouver une place au sein de la complexe société libyenne, principalement en raison de l'implication militaire du Djebel Nefoussa. L'espoir résidait dans le fait que l'importance historique, culturelle et linguistique des Amazighs pouvait être reconnue, et que leurs droits pouvaient être assurés.<sup>36</sup>

Dès août 2011, le projet de Constitution provisoire a permis de franchir une première étape, notamment avec son article 1, qui affirme que : « L'Arabe est la langue officielle, en garantissant les droits linguistiques et culturels des Amazighs, des Tabous, des Touaregs et des composantes de la société libyenne ». Cependant, le Congrès national amazigh libyen (CNAL)<sup>37</sup> a exprimé ses doutes et a rejeté l'article susmentionné, considéré comme discriminatoire et « en nette contradiction avec les bases de formation d'États démocratiques, civils, pluriels, modernes et justes ; [...] avec les principes de base des droits de l'Homme et des traités internationaux ». <sup>38</sup> De plus, ce congrès a exigé que la langue amazighe soit considérée comme langue officielle au même titre que l'arabe.<sup>39</sup>

En réalité, le travail à faire est encore important, même si l'on tient compte du chemin déjà parcouru au cours des dernières décennies par les autres pays nord-africains. Si l'on peut tirer des leçons de ce qui s'est passé en Algérie et au Maroc – où les Berbères ont été confrontés à leur gouvernement respectif au cours des dernières décennies –, les moments de crise de l'État ont conduit à la reconnaissance, quelquefois partielle, de la langue berbère. Ce fait est confirmé par le projet de Constitution de 2011 et son article 2, consacré à l'identité et la langue, qui affirme que :

L'identité libyenne se base sur des principes inclusifs et diversifiés ; les Libyens sont fiers de leurs éléments sociaux, culturels et linguistiques et la Libye est considérée comme une partie du monde arabe et musulman, de l'Afrique et du bassin méditerranéen.

---

<sup>35</sup> Belkacem Lounes, Président du Congrès Mondial Amazigh à la X<sup>e</sup> session du Forum Permanent des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, New York, mai 2011.

<sup>36</sup> *Ibidem*.

<sup>37</sup> Pour plus de détails, v. A. Bensaâd (éd.), *La Libye révolutionnaire, Politique africaine*, 125, 2012.

<sup>38</sup> Art. 1 Communiqué du premier Congrès national amazigh libyen.

<sup>39</sup> Art. 2 Communiqué du premier Congrès national amazigh libyen.

Les langues parlées par les Libyens ou d'une partie d'entre eux, y compris Arabe, Amazigh, Tuareg et Tubo, sont considérées comme un patrimoine culturel et linguistique et constituent un atout commun pour tous les Libyens. L'État garantit de prendre les mesures nécessaires pour les protéger, préserver leur originalité et développer leur enseignement et leur utilisation par ceux qui les parlent.

Les Amazighs de Libye ont rejeté ce projet par la voix du Haut Conseil des Amazighs. Ce dernier, en 2013 a décrété une période de désobéissance civile, qui s'est concrétisée dans une série de protestations contre l'attribution des sièges de l'Assemblée constituante. Après la menace de boycotter les élections, de fermer les routes principales et les ports, les représentants de la communauté berbère ont bloqué le terminal gazier de Zouara, ville encore une fois protagoniste.<sup>40</sup>

Sans doute, le défi de la reconstruction du pays, la concurrence entre légitimité politique – strictement liée aux urnes – et légitimité révolutionnaire, le rôle des milices et les fragmentations locales ont influencé l'approche amazighe.<sup>41</sup> Aujourd'hui, il s'agit d'une situation en cours de développement, mais la position des membres du Haut Conseil des Amazighs reste inchangée. Selon eux, le projet de Constitution est « basé sur la discrimination raciale en violation flagrante du droit international et des principes démocratiques »,<sup>42</sup> vu qu'il prévoit « deux catégories de citoyens ».<sup>43</sup>

## Conclusion

Le débat sur le rôle des Berbères en Libye est toujours animé et d'actualité. Historiquement, les minorités dans leur ensemble ont été considérées comme un problème, représentant l'une des principales raisons de l'absence de consolidation de l'État-Nation. Après les mobilisations de 2011, il est apparu clairement qu'elles constituaient « un précieux indice de la pluralité politique et culturelle » dans les sociétés de l'Afrique du Nord.<sup>44</sup>

Bien qu'il s'agisse d'une question indéniablement politique, elle va au-delà de cette seule arène et atteint d'autres contextes comme la langue, l'éducation et la religion. Une question qui, comme nous l'avons vu, dépasse les frontières nationales et géographiques. Elle y puise une plus grande force et une résonance internationale qui, bien qu'elle ne propose pas de « solution » à court terme, assure

---

<sup>40</sup> S. Haddad, Insécurité, exclusion et blocage politiques dans une Libye fragmentée, *L'Année du Maghreb*, 11, 2014.

<sup>41</sup> S. Haddad, La sécurité, « priorité des priorités » de la transition libyenne, *L'Année du Maghreb*, IX, 2013.

<sup>42</sup> <https://www.congres-mondial-amazigh.org/2018/12/22/libye-projet-de-nouvelle-constitution>, consulté le 5 janvier 2019.

<sup>43</sup> *Ibidem*.

<sup>44</sup> B. Stora, *Le 89 arabe, réflexions sur les révolutions en cours, dialogue avec Edwy Plenel*, Stock, Paris, 2011, 144.

la persistance du débat. Trois communiqués récents du CMA de 2018 en sont la preuve.

Le premier rapporte la motion du VIII<sup>e</sup> congrès à Tunis en octobre 2018, qui donne un aperçu de la situation des Berbères en Afrique du Nord. En ce qui concerne la Libye, le document souligne que, dans le territoire du Fezzan, plusieurs dizaines de familles sont privées de documents d'identité et, par conséquent, de liberté de circulation, et que l'accès aux services publics de base leur est interdit. Pour cette raison et « conformément aux conventions internationales, le CMA demande instamment aux autorités libyennes de délivrer des documents d'identité aux membres de ces familles sans délai ». De plus, le CMA attire une nouvelle fois l'attention sur la Constitution, qui « ne peut en aucun cas ignorer la question amazighe » et met en garde contre le « risque réel de division et de partition du pays ».<sup>45</sup>

Le deuxième document est une lettre que le CMA, à nouveau, émet à l'occasion de la journée internationale des droits de l'Homme, dans laquelle il dénonce « le racisme institutionnel et les multiples violations des droits historiques des Amazighs dans tous les pays de Tamazgha et de la diaspora ». Se concentrant sur le cas de la Libye, la lettre critique « les différents groupes arabo-islamiques qui, actuellement actifs dans ce pays, s'accordent tous pour exclure l'amazighité du pays. Le projet de Constitution actuellement en discussion fait totalement abstraction de la culture amazighe autochtone ». Dans la conclusion, le CMA « recommande vivement aux Amazighs de Libye d'exercer sans tarder leur droit à l'autodétermination et d'accélérer sa mise en œuvre dans leurs territoires ».<sup>46</sup>

Le troisième document est une lettre du CMA et de l'Organisation de la Diaspora Touarègue en Europe (ODTE) au Haut Conseil des Amazighs et au Conseil social suprême des Touaregs de Libye, déclarant le soutien à la cause et l'engagement à s'opposer à un changement qui ne peut être considéré comme tel si celui-ci ne reconnaît pas les droits de tous les membres de la société (voir *Annexe I*).

Il apparaît clairement qu'il s'agit de documents à forte valeur politique, mais ils peuvent néanmoins nous donner l'image d'un débat toujours en cours et d'une histoire encore en évolution.

\* \* \*

---

<sup>45</sup> <https://www.congres-mondial-amazigh.org/2018/10/28/motion-du-viii-congres-du-cma-a-tunis>, consulté le 5 janvier 2018.

<sup>46</sup> <https://www.congres-mondial-amazigh.org/2018/12/10/journee-mondiale-des-droits-de-l-homme>, consulté le 5 janvier 2018.

## Annexe 1

### Lettre au Haut Conseil des Amazighs et au Conseil social suprême des Touaregs de Libye<sup>47</sup>

Depuis la fin du régime de Kadhafi, la Libye traverse une situation incontrôlée avec l'apparition d'une multitude de milices armées. La plupart de ces groupes se sont constitués à partir du système dominant mais se livrent à une lutte féroce pour le contrôle du pouvoir. Chaque groupe tente de s'imposer par la force, semant la mort et la désolation.

Dans ce contexte de chaos généralisé, vous, Amazighs du nord et du sud de la Libye, peuple autochtone de ce pays, vous vous êtes mis volontairement à l'écart de cette folie meurtrière, en restant dans vos territoires respectifs. Malgré cela, vous n'avez pas été épargnés par les agressions violentes, subissant des pertes humaines, les déplacements forcés et la destruction de vos biens. Chaque groupe a tenté de vous imposer sa loi, de vous dominer et de faire de vous des étrangers chez vous.

Aujourd'hui, ce processus se poursuit sur le plan politique à travers un projet de Constitution décidé sans vous et contre vos droits et vos intérêts. En disposant unilatéralement que « la Libye fait partie de la nation arabe » et que « la langue arabe est la langue de l'État » et que pour les autres langues libyennes « on verra plus tard », les promoteurs de ce projet choisissent de maintenir la Libye à l'écart de la marche de l'Histoire. En effet, les autres pays du nord de l'Afrique renouent progressivement avec la dimension amazighe de leur identité après avoir constaté l'impasse dans laquelle les ont plongés des idéologies rétrogrades et totalitaires. Le projet de Constitution qui vous est imposé aujourd'hui, vous marginalise, ignore vos besoins et veut vous maintenir dans un statut de citoyens de seconde zone. Ce projet est par conséquent anti-démocratique, raciste et illégal.

D'autres articles de ce projet de Constitution, notamment ceux relatifs aux droits des femmes, à l'accès à la nationalité libyenne et à l'exercice des pouvoirs, ne tiennent compte ni de l'histoire, ni des valeurs socioculturelles des Amazighs, ni de leurs droits fondamentaux en tant que peuple autochtone, notamment leur droit internationalement reconnu

d'être autonomes et de s'administrer eux-mêmes pour tout ce qui touche à leurs affaires intérieures et locales, ainsi que le droit de maintenir et de renforcer leurs institutions politiques, juridiques, économiques, sociales et culturelles distinctes.

Aujourd'hui, il est scandaleux et incompréhensible que des milliers de Libyens Kel-Tamacheq soient privés de la pleine citoyenneté libyenne alors que des personnes originaires de pays arabes accèdent quasi-automatiquement à la nationalité libyenne. Il s'agit là d'une discrimination raciale grave et absolument intolérable !

---

<sup>47</sup> <https://www.congres-mondial-amazigh.org/2018/12/30/lettre-du-cma-et-de-l-odte-aux-amazighs-de-libye>, consulté le 5 janvier 2018.

Face à un environnement plus que jamais hostile et oppressant, et aux incertitudes liées aux bouleversements géopolitiques dans la région, le Congrès Mondial Amazigh (CMA) et l'Organisation de la Diaspora Touarègue en Europe (ODTE) tiennent à exercer leur devoir de vous alerter et de vous demander instamment d'unir vos forces et de faire front par tous les moyens aux dangers qui menacent votre survie individuelle et collective. Prendre votre destin en main comme le propose le Haut Conseil des Amazighs de Libye qui a décidé d'élaborer et de mettre en œuvre une Constitution propre à vous et à vos territoires et de vous doter de gouvernements locaux, nous semble être la voie à suivre. Cette voie légitime et conforme au droit international, est la seule garante de votre avenir.

Le CMA et l'ODTE vous expriment leur soutien fraternel le plus total et se tiennent à votre disposition pour vous appuyer, notamment au niveau international, par tous les moyens légitimes dans la quête de vos droits, de votre liberté et de votre dignité.

Tudert i Tmazight g Libya ! Vive Tamazight en Libye !

Paris, 18/12/2018 – 30/12/2018

P/le CMA

Le Bureau Mondial

P/l'ODTE

Abdoulahi Attayoub, président

#### BIBLIOGRAPHIE

- Anderson, Benedict, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, La Découverte, Paris, 1996.
- Baldinetti, Anna, Le istanze amazigh in Libia: la nascita di una società civile ?, in Anna Baldinetti - Amina Maneggia (éds.), *Processi politici nel Mediterraneo: dinamiche e prospettive*, Morlacchi Editore, Perugia, 2009, 231-250.
- Baldinetti, Anna, *The Origins of the Libyan Nation. Colonial Legacy, Exile and Emergence of a New Nation-State*, Routledge, London / New York, 2010.
- Baldinetti, Anna, Languages in Libya: Building Blocks of National Identity and Soft Power Tools, *The Journal of North African Studies*, 23/3, 2018, 418-439.
- Bensaâd, Ali (dossier coordonné par), La Libye révolutionnaire, *Politique africaine*, 125, 2012.
- Beguinet, Francesco, Gli studi berberi dal 1919 al maggio 1922, *Rivista degli Studi Orientali*, 9, 1922, 382-408.
- Beguinet, Francesco, *Il Berbero Nefûsi di Fassâto*, Istituto per l'Oriente, Roma, 1942.
- Bisson, Danielle - Bisson, Jean - Fontaine, Jacques, *La Libye. À la découverte d'un pays. Tome 1. Identité libyenne ; Tome 2. Itinéraires*, L'Harmattan, Paris, 1999.
- Brugnatelli, Vermondo (dir.), *Fiabe del popolo tuareg e dei Berberi del Nordafrica*, Mondadori, Milano, 1994.
- Burgat, François - Laronde, André, *La Libye*, PUF, Paris, 1996.
- Buselli, Giuseppe, Berber Texts from Jebel Nefûsi (Žemmâri Dialect), *Journal of the Royal African Society*, 23/92, 1924, 285-293.
- Chaker, Salem, *Berbères aujourd'hui*, L'Harmattan, Paris, 1989.

- Chaker, Salem - Ferkal, Masin, Berbères de Libye : un paramètre méconnu, une irruption politique inattendue, *Politique Africaine*, 125, 2012, 105-126.
- Cresti, Federico, *Non desiderare la terra d'altri. La colonizzazione italiana in Libia*, Carocci, Roma, 2011.
- Cresti, Federico, Due volte minoranza: i berberi ibaditi del *jabal Nafūsa* nella visione coloniale, in Federico Cresti (éd.), *Minoranze, pluralismo, stato nell'Africa mediterranea e nel Sahel*, Aracne, Roma, 2015, 21-61.
- Cresti, Federico - Cricco, Massimiliano, *Storia della Libia contemporanea*, Carocci, Roma, 2015 (2<sup>a</sup> éd.).
- Cricco, Massimiliano - Cresti, Federico, *Gheddafi. I volti del potere*, Carocci, Roma, 2011.
- Despois, Jean, *La colonisation italienne en Libye : problèmes et méthodes*, Larose, Paris, 1935.
- Despois, Jean, *Le Djebel Nefousa (Tripolitaine). Étude géographique*, Larose, Paris, 1935.
- Di Tolla, Anna Maria, I Berberi del Gebel Nefusa tra rivoluzione e identità culturale, in Anna Maria Di Tolla - Ersilia Francesca (éds.), *La rivoluzione ai tempi di internet: il futuro della democrazia nel Maghreb e nel mondo arabo*, Il Torcoliere, UNIOR, Napoli, 2012, 79-91.
- Droz, Bernard, *Histoire de la décolonisation au XX<sup>e</sup> siècle*, Seuil, Paris 2006.
- Dumasy, François - Di Pasquale, Francesca, Être historien dans la Libye de Kadhafi. Stratégies professionnelles et pratiques mémorielles autour du Libyan Studies Center, *Politique africaine*, 125/1, 2012, 127-146.
- El Khadafi, Moammar, *Le Livre Vert. La solution du problème de la démocratie, « le pouvoir du peuple ». La solution du problème économique, « le socialisme ». Les fondements sociaux de la « troisième théorie universelle »*, Centre mondial d'études et de recherches sur le livre vert, Tripoli, 1999.
- Fois, Marisa, *La minoranza inesistente. I berberi e la costruzione dello Stato algerino*, Carocci, Roma, 2013.
- Fois, Marisa, Il Nord Africa tra contestazione politica e culturale. Il caso berbero, in Leila El Houssi (éd.), *Minoranze in Nord Africa e in Medio Oriente tra tradizione e modernità, Ricerche Storiche*, 1, 2018, 55-72.
- Grandguillaume, Gilbert, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, G.-P. Maisonneuve et Larose, Paris, 1983.
- Grandguillaume, Gilbert, L'arabisation au Maghreb, *Revue d'aménagement linguistique*, 107, 2004, 15-40.
- Haddad, Saïd, La sécurité, « priorité des priorités » de la transition libyenne, *L'Année du Maghreb*, IX, 2013, 323-342.
- Haddad, Saïd, Insécurité, exclusion et blocage politiques dans une Libye fragmentée, *L'Année du Maghreb*, 11, 2014, 231-249.
- Hoffman, Katherine E., Navigating the Border: Amazing Minorities from Libya in Tunisia during the 2011-2012 Uprising, in Michele Carboni - Giovanni Sistu (éds.), *Mobility and Minorities in Africa*, Aracne, Roma, 2018, 149-171.
- Jurado Anaya, Jesús, La « Seconde Jamahiriyya » libyenne : l'échec d'une stratégie de survie, *L'Année du Maghreb*, VIII, 2012, 207-218.
- Lafkioui, Mena, Interactions digitales et construction identitaire sur les sites Web berbères, *Études et Documents Berbères*, 29-30, 2011, 213-233.

- Lindeberg, John, *A General Economic Appraisal of Libya prepared by Mr. John Lindberg, Expert appointed by the Technical Assistance Administration of the United Nations*, UN, New York, 1952.
- Maddy-Weitzman, Bruce, *The Berber Identity Movement and The Challenge to North African States*, University of Texas Press, Austin, 2011.
- Maddy-Weitzman, Bruce, A turning point? The Arab Spring and the Amazigh movement, *Ethnic and Racial Studies, Minority politics in the Middle East and North Africa: the prospects for transformative change*, 38/14, 2015, 2499-2515.
- Melfa, Daniela, Forme e problematiche della statualità nel Maghreb. Note introduttive, in Daniela Melfa (éd.) *Statualità e periferie nel Maghreb contemporaneo*, Aracne, Roma, 2018, 9-20.
- Morone, Antonio Maria - Pagano, Chiara, Les Berbères du Jebel Nefousa dans la Libye post-Kadhafi : une perspective historique, *Libyan Affairs*, 1/2, 2016, 128-157.
- Sawani, Youssef - Pack, Jason, Libyan constitutionality and sovereignty post-Qadhafi: the Islamist, regionalist, and Amazigh challenges, *The Journal of North African Studies*, 18/4, 2013, 523-543.
- Serra, Luigi, Testi berberi in dialetto di Zuâra, *Annali dell'Istituto Universitario Orientale di Napoli*, 14, 1964, 715-726.
- Serra, Luigi, I dialetti berberi orientali (Rassegna degli studi e prospettive di ricerca), *Atti del Sodalizio Glottologico Milanese*, 21, 1979, 23-34.
- Serra, Luigi, Il contributo italiano agli studi di berberistica, *L'Universo : rivista di divulgazione geografica*, 64/5, 1984, 634-642.
- Serra, Luigi, Studi di berberistica, *Gli Studi africanistici in Italia dagli anni '60 ad oggi, Atti del convegno*, 25-27 giugno 1985, Istituto italo-africano, Roma, 1986, 207-226.
- Stora, Benjamin, *Le 89 arabe, réflexions sur les révolutions en cours, dialogue avec Edwy Plenel*, Stock, Paris, 2011.
- Vandewalle, Dirk, *A History of Modern Libya*, Cambridge University Press, New York, 2006.
- Zanon, Fernando, Contributo alla conoscenza linguistico-etnografica dell'oasi di Augila, *Africa italiana*, 5, 1933, 259-270.

#### ARCHIVES

The National Archives, Kew, London (TNA).  
 Documents Diplomatiques Suisses (DDS).  
 Archives fédérales suisses, Berne (AFS).

#### RÉSUMÉ

Historiquement, les minorités dans leur ensemble ont été considérées comme un « problème », représentant une des principales raisons de l'absence de consolidation de l'État-nation. Après les mobilisations de 2011, il est apparu clairement qu'elles constituaient un indice de la pluralité politique et culturelle de l'Afrique du Nord. L'article

propose de mettre en perspective les revendications amazighes libyennes et de comprendre comment le discours idéologique national a contesté le concept d'identité et le militantisme amazigh.